



Communiqué de presse

Date : 10.02.2026

Les douanes arrêtent un cambrioleur présumé

Les collaborateurs de l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFDF) ont voulu contrôler une voiture à bord de laquelle se trouvait un cambrioleur présumé. Le conducteur a refusé d'obtempérer et a continué à rouler malgré ses pneus endommagés. Il a eu peu après un accident et a pu être arrêté par les forces d'intervention de l'OFDF.

Tôt le matin du 9 février 2026 à Miécourt, des collaborateurs de l'OFDF ont tenté d'arrêter la voiture d'un cambrioleur présumé à l'aide d'une herse cloutée. Le ressortissant roumain de 40 ans était soupçonné d'avoir commis un cambriolage peu avant à Miécourt. Malgré les pneus endommagés, le conducteur a poursuivi sa route. Environ 800 mètres plus loin, sa voiture a quitté la route et s'est immobilisée dans un talus. Le cambrioleur présumé s'est alors enfui à pied dans la forêt. Peu de temps après, il a pu être arrêté par les forces d'intervention de l'OFDF et a ensuite été remis à la police cantonale jurassienne. Comme il était blessé à la tête, il a été emmené à l'hôpital de Delémont. Un collaborateur de l'OFDF s'est blessé au dos lors de la poursuite et s'est également rendu à l'hôpital pour des examens médicaux.

L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) assure la sécurité globale à la frontière. Il revêt des fonctions de protection et de contrôle, perçoit des droits de douane ainsi que d'autres redevances et amène un tiers des recettes totales dans les caisses de la Confédération. En luttant contre la criminalité transfrontalière et la migration irrégulière, l'OFDF contribue également à la sécurité de la Suisse. Il exécute en outre des tâches dans une centaine de domaines autres que douaniers tels que les produits thérapeutiques, la conservation des espèces ou la protection des marques. La mission de l'OFDF consiste à contrôler les marchandises, les personnes et les moyens de transport en fonction de la situation et des risques.

Les points forts du développement de l'OFDF sont le programme de digitalisation et de transformation DaziT et la révision totale de la loi sur les douanes. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des processus frontaliers par une uniformisation, une simplification et une numérisation systématiques des procédures.

Renseignements:

Service de presse de l'OFDF

Tel. 058 462 67 43, medien@bazg.admin.ch